

DECRET N° 2004-495 DU 31 AOUT 2004

Portant approbation des états financiers de
L'Institut Géographique National (I.G.N) pour
l'exercice clos au 31 décembre 2003.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
-
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-252 du 04 mai 2004 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2003-072 du 05 mars 2003 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Vu** le décret n° 99-514 du 2 novembre 1999, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu** le décret n° 98-477 du 15 octobre 1998 portant approbation des statuts de l'Institut Géographique National (IGN) ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 août 2004 ;

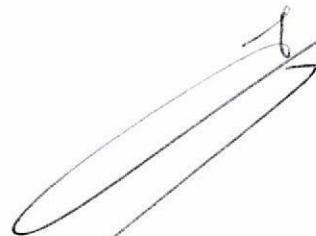
DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés les états financiers de l'Institut Géographique National (IGN) pour l'exercice clos au 31 décembre 2003 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 août 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



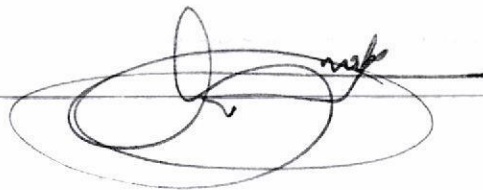
Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Le Ministre de l'Environnement,
de l'Habitat et de l'Urbanisme,



Grégoire LAOUROU.-



Luc-Marie Constant GNACADJA

AMPLIATIONS : PR - AN 6 – CC 2 – CS 4 - CES 2 – HAAC 2 – SGG 4 –
MFE 4 – MEHU 4 - AUTRES MINISTÈRES 19-IGN – 2-DGBM-DCF-DGTCP
DGID- DGDOI 5-BN- DAN-DLC 3-GCONB-DCCT- INSAE – 3-BCP-CSM-IGAA
3-UAC- ENAM- FASEG 3 – JORB 1.